

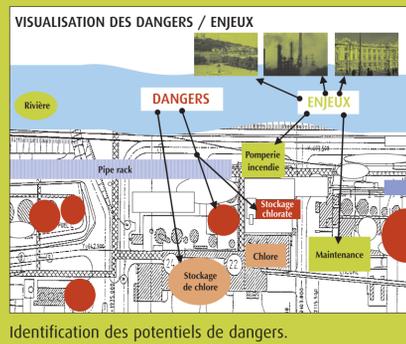
L'ÉTUDE DE DANGERS au cœur du processus de gestion des risques

L'étude de dangers (EDD) est au cœur du processus de gestion des risques d'origine accidentelle pour les Installations Classées (IC). Elle s'attache à démontrer la maîtrise des risques d'accidents majeurs associés aux installations et activités industrielles dangereuses. L'ensemble des accidents majeurs susceptibles de se produire et les mesures mises en œuvre par l'exploitant pour réduire le risque à la source et limiter l'impact à l'extérieur de l'établissement sont déterminés sur la base d'une analyse de risques. L'INERIS met à la disposition des exploitants des installations classées son expertise pour l'élaboration de leurs études de dangers.

TOUTE ÉTUDE DE DANGERS doit s'appuyer sur une description pertinente des installations, de leur voisinage et de leur zone d'implantation.



LES POTENTIELS DE DANGERS liés aux produits, équipements et procédés mis en œuvre doivent être identifiés et caractérisés.

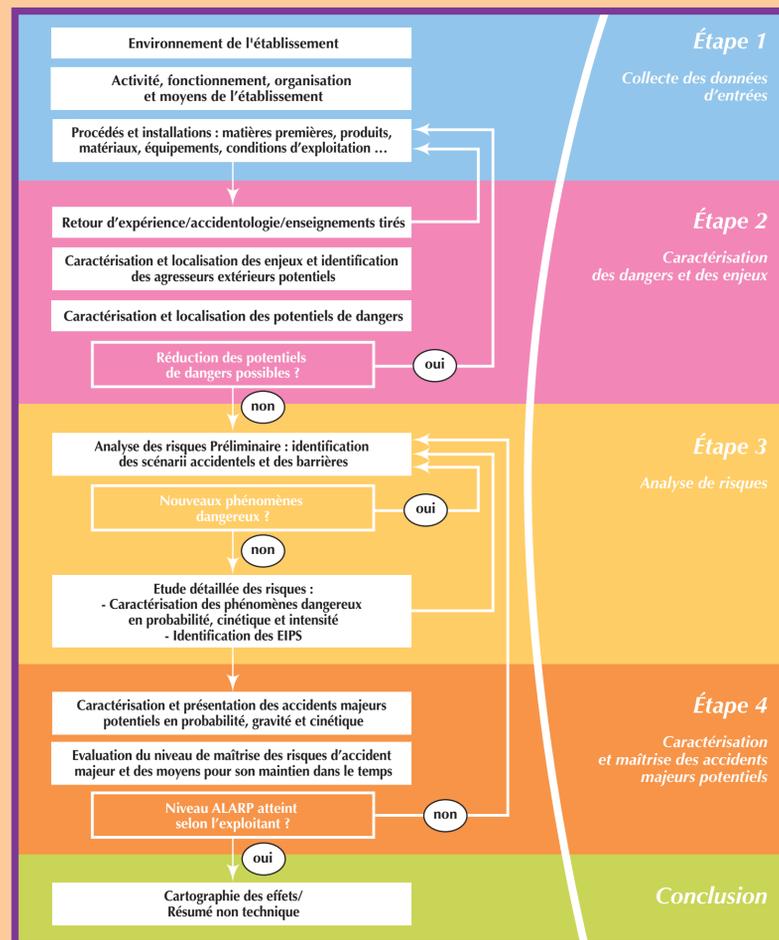
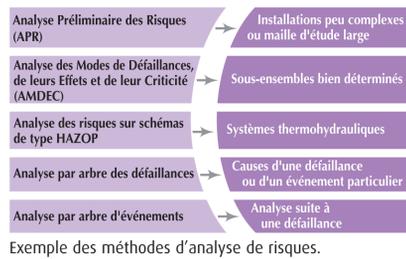


L'ANALYSE DES RISQUES permet d'identifier tous les scénarios susceptibles d'être, directement ou par effet domino, à l'origine d'un accident majeur. Un travail en groupe, avec le personnel de la société, permet de capitaliser le retour d'expérience de chaque participant.



Séance d'analyse de risques.

L'ANALYSE DES RISQUES est conduite selon une méthode systématique, adaptée à l'installation, proportionnée aux enjeux et itérative.



LA GRILLE DE CRITICITÉ choisie et utilisée pour la réalisation de l'analyse des risques doit être décrite.

G	P	E	D	C	B	A
Désastreux	Non1	MMR2	Non1	Non2	Non3	Non4
Catastrophique	MMR1	MMR2	Non1	Non2	Non3	Non4
Important	MMR1	MMR1	MMR2	Non1	Non2	Non3
Sérieux			MMR1	MMR2	Non1	Non2
Modéré						MMR1

Cette grille, donnée en exemple, est issue de la circulaire du 29 septembre 2005, applicable aux établissements SEVESO.

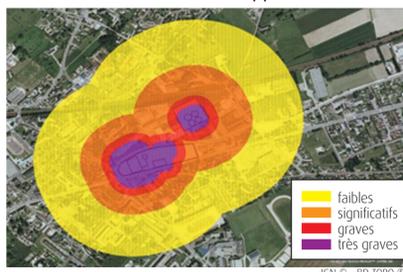
L'étude de dangers identifie et hiérarchise les accidents majeurs selon :

- la gravité de leurs conséquences (intensité des phénomènes dangereux, population affectée),
- la probabilité d'occurrence annuelle, déterminée à partir des fréquences d'occurrence des événements initiateurs et de la performance des barrières techniques et humaines,
- la cinétique.

L'étude de dangers contient un résumé non technique qui comporte :

- une cartographie précisant la nature et les effets des phénomènes dangereux,
- une présentation des principales mesures mises en place ou proposées comme améliorations, permettant ainsi la réduction des risques.

ENVELOPPE des effets de suppression



LA REPRÉSENTATION "NŒUD PAPILLON" permet une visualisation des différentes séquences accidentelles et apporte une démonstration renforcée de la bonne maîtrise des risques.

